

Programme Pratique LAPL

Objectif :

L'objectif de la formation pratique au LAPL(A) est de former un pilote avec un niveau de compétence lui permettant d'exploiter, en VFR, un avion monomoteur à pistons SEP ou TMG dont la masse maximale est 2000 kg, transportant des passagers sous réserve de respecter les dispositions du FCL.105.A.LPLA(A).

Pré requis :

 (voir page 437 du manuel)

FCL.100 Âge minimum : les candidats à la LAPL devront avoir au moins 17 ans.

FCL.105 Privilèges et conditions

Matrice :

 (voir page 438 du manuel)

FCL.105.A

FCL.110 A

AMC1 FCL.110 A

AMC2 FCL.110 A

FCL.135 A

FCL.140 A

Autres supports :

- Leçons de pilotage, JACQUES ATTIAS, GABRIEL DARTAGUIETTE
- Guide Pratique du Pilotage, JEAN ZILIO
- Guide Instructeur, ENAC

Ce programme vous donne une indication du nombre d'heures à effectuer pour chaque cours. Il conviendra de revenir sur les items non-acquis. Un exercice sera revu autant de fois que nécessaire, tant qu'il ne sera pas déclaré maîtrisé.

